

VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2022

VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2022

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5 - 6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC. comprennent entre autres, certains dons et activités d'autofinancement qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Notre audit des produits provenant des dons et activités d'autofinancement a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités d'autofinancement, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 30 juin 2022 et 2021, de l'actif à court terme au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021 et de l'actif net au 30 juin 2021, au 1er juillet 2021 et au 30 juin 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Steve Béliveau, CPA auditeur

Gatineau
Le 17 octobre 2022

	2022	2021
Produits		
Subventions		
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) - Vers un chez-soi (VCS)	52 530 \$	70 040 \$
Fédération des OSBL d'habitation de l'Outaouais (FOHO) - Vers un chez-soi (VCS)	7 056	9 408
Emplois d'été Canada	34 301	32 534
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	5 349	7 711
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	54 929	113 608
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)	451 277	484 499
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	151 456	127 065
Assemblée nationale du Québec - Support à l'action bénévole	1 100	2 500
Finance Québec - Emploi-Québec	25 085	-
Université du Québec en Outaouais	1 940	2 558
Commission scolaire Portages de l'Outaouais	115 000	115 000
Table Éducation Outaouais	2 422	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	-	20 000
Ministère de l'Éducation - aide pour répercussion de la Covid-19	-	14 251
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	-	21 000
	<u>902 445</u>	<u>1 020 174</u>
Produits		
Activités d'autofinancement	57 113	45 135
Honoraires de gestion de projet (Ici pour toi)	29 246	6 954
Loyers	27 409	18 925
Dons	24 464	49 290
Centraide Outaouais	12 600	-
Autres revenus	10 263	6 949
Absolutions de la cour	5 061	6 640
Intérêts	1 049	1 093
Centraide Outaouais - Fonds d'urgence COVID-19	-	26 000
Fermeture du fonds d'économie des résidents du Belvédère	-	12 702
	<u>167 205</u>	<u>173 688</u>
	<u>1 069 650</u>	<u>1 193 862</u>

	2022	2021
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	862 308	853 872
Activités d'autofinancement	32 471	26 201
Activités, projets et services	29 173	22 952
Amortissement des immobilisations corporelles	8 079	8 425
Assurances	6 273	7 911
Collations, taxes et permis	7 577	9 118
Créances irrécouvrables (loyers et vandalisme)	6 092	7 890
Déplacements et représentation	11 600	14 323
Énergie	14 549	19 074
Entretien et réparations	37 842	26 490
Fournitures de bureau et papeterie	11 795	15 590
Honoraires professionnels	18 860	23 751
Intérêts et frais bancaires	516	538
Loyers	64 563	72 438
Nourriture et matériel de cuisine	12 699	14 373
Sous-traitance (sécurité)	12 093	24 901
Télécommunications	7 116	9 079
	<u>1 143 606</u>	<u>1 156 924</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u><u>(73 956)</u></u> \$	<u><u>36 938</u></u> \$

VALLÉE-JEUNESSE (1997) INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Page 7

	Grevé d'une affectation interne	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
Solde au début	34 593 \$	34 182 \$	274 030 \$	342 805 \$	305 867 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	94	(8 079)	(65 971)	(73 956)	36 938
Investissement en Immobilisations	-	(1 685)	1 685	-	-
Affectation interne (note 14)	<u>34 666</u>	<u>-</u>	<u>(34 666)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>69 353</u></u> \$	<u><u>24 418</u></u> \$	<u><u>175 078</u></u> \$	<u><u>268 849</u></u> \$	<u><u>342 805</u></u> \$

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	28 421 \$	97 178 \$
Épargnes à terme (note 5)	163 205	277 668
Débiteurs (note 6)	14 482	10 829
Subventions à recevoir	25 320	35 855
Stocks	-	2 119
Avances à un organisme contrôlé (Le Delvédère Jeunesse Outaouais), sans Intérêt (note 12)	60 837	-
Frais payés d'avance	<u>2 386</u>	<u>1 967</u>
	294 651	425 616
Épargne à terme réservé - affectation interne (note 14)	69 353	34 593
Immobilisations corporelles (note 7)	<u>24 418</u>	<u>34 182</u>
	<u><u>388 422</u></u> \$	<u><u>494 391</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 8)	16 \$	21 \$
Créditeurs et charges à payer (note 9)	57 203	46 251
Apports reportés (note 10)	<u>22 354</u>	<u>65 314</u>
	79 573	111 586
Dette à long terme (note 11)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u>119 573</u>	<u>151 586</u>
Actif net		
Grevé d'une affectation interne (note 14)	69 353	34 593
Investi en immobilisations	24 418	34 182
Non affecté	<u>175 078</u>	<u>274 030</u>
	<u>268 849</u>	<u>342 805</u>
	<u><u>388 422</u></u> \$	<u><u>494 391</u></u> \$
Engagement contractuel (note 13)		

Pour le conseil d'administration,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(73 956) \$	36 938 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 079	8 425
Subvention: Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	(20 000)
	<u>(65 877)</u>	<u>25 363</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(3 653)	(1 471)
Stocks	2 119	(903)
Subventions à recevoir	10 535	2 069
Frais payés d'avance	(419)	(974)
Créditeurs et charges à payer	10 952	566
Apports reportés	<u>(42 960)</u>	<u>65 314</u>
	<u>(89 303)</u>	<u>89 964</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 784)	(10 683)
Cession d'immobilisations corporelles à un organisme contrôlé	4 469	-
Augmentation de l'épargne à terme réservé	(34 760)	(13 214)
Variation de l'avance à un organisme contrôlé	<u>(60 837)</u>	<u>-</u>
	<u>(93 912)</u>	<u>(23 897)</u>
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(5)	4
Emprunt: Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	<u>-</u>	<u>60 000</u>
	<u>(5)</u>	<u>60 004</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(183 220)	126 071
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>374 846</u>	<u>248 775</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>191 626</u></u> \$	<u><u>374 846</u></u> \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	28 421 \$	97 178 \$
Épargnes à terme	<u>163 205</u>	<u>277 668</u>
	<u><u>191 626</u></u> \$	<u><u>374 846</u></u> \$

1. Statut et objectif

Vallée-Jeunesse (1997) Inc. a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme oeuvre dans le domaine des services communautaires visant à prévenir le décrochage scolaire et social en Outaouais. L'organisme, considéré de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, est à but non lucratif.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. La principale estimation porte sur la durée du vie utile des immobilisations corporelles.

Stocks

Les stocks alimentaires sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous:

	Méthodes	Taux et périodes
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Système téléphonique	Amortissement linéaire	5 ans

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les loyers sont constatés linéairement sur la période couverte par les baux.

Les revenus d'activités d'autofinancement sont constatés dans l'exercice où ont lieu les événements. Les honoraires de gestion de projet, les absolutions de la cour et les autres revenus sont comptabilisés comme produits lorsque les services sont rendus.

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant le découvert bancaire dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les épargnes à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les épargnes à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes ne sont pas incluses dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers relatifs aux opérations entre apparentés sont évalués initialement au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit des nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus des bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les dons alimentaires reçus ne sont pas constatés car leur valeur est difficilement estimable. L'organisme a donc fait le choix de ne pas les comptabiliser.

Présentation de l'organisme contrôlé

Le Belvédère Jeunesse Outaouais qui est contrôlé par Vallée-Jeunesse (1997) Inc. n'est pas consolidé dans les états financiers de l'organisme.

3. Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

Au cours des exercices clos les 30 juin 2022 et 2021, plusieurs ententes ont été conclues avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), en voici le sommaire;

	2022	2021
Entente spécifique - services pour la clientèle jeunesse	347 965 \$	379 405 \$
Entente spécifique - hébergement santé mentale	<u>103 312 \$</u>	<u>105 094 \$</u>
Sous-total	451 277 \$	484 499 \$
Entente spécifique - services aux jeunes sans-abris (VCS) (note 4)	<u>52 530 \$</u>	<u>17 510 \$</u>
	<u><u>503 807 \$</u></u>	<u><u>502 009 \$</u></u>

4. Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada (Vers un chez-soi)

L'entente signée avec le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social pour la mise en oeuvre de « Vers un chez-soi » pour la période 2019-2024, débutant le 1er avril 2019, a pris fin au 31 mars 2021.

Le renouvellement de l'entente pour « Vers un chez-soi » pour la période 2019-2024, débutant le 1er avril 2021 a été conclu par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), pour un total de 52 530\$ (17 510\$ en 2021) au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022.

5. Épargnes à terme

	2022	2021
Épargnes à terme (comptes avantage entreprise) au taux progressif variable selon le solde courant. Les taux assortis aux épargnes à termes au 30 juin 2022 varient de 0,75% à 0,85% (0,15% et 0,25% en 2021).	232 558 \$	312 261 \$
Épargne à terme réservé - affectation interne	<u>(69 353)</u>	<u>(34 593)</u>
	<u>163 205 \$</u>	<u>277 668 \$</u>

6. Débiteurs

	2022	2021
Clients	8 314 \$	4 007 \$
Sommes à recevoir de l'État ; taxes de vente	<u>6 168</u>	<u>6 822</u>
	<u>14 482 \$</u>	<u>10 829 \$</u>

7. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	34 719 \$	28 563 \$	6 156 \$	7 883 \$
Équipements	80 036	70 917	9 119	16 657
Matériel informatique	23 364	16 758	6 606	6 054
Matériel roulant	28 509	27 574	935	1 336
Système téléphonique	<u>3 253</u>	<u>1 651</u>	<u>1 602</u>	<u>2 252</u>
	<u>169 881 \$</u>	<u>145 463 \$</u>	<u>24 418 \$</u>	<u>34 182 \$</u>

8. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 45 000\$ (50 000\$ en 2021), au taux d'intérêt annuel de 8,7% (7,45% en 2021) dont 44 984\$ (49 979\$ en 2021) est disponible au 30 juin 2022. La marge de crédit est non garantie et elle est renouvelable annuellement.

9. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Fournisseurs	5 201 \$	2 799 \$
Salaires et vacances à payer	45 795	40 037
Sommes à remettre à l'État ; retenues à la source	<u>6 207</u>	<u>3 415</u>
	<u>57 203 \$</u>	<u>46 251 \$</u>

10. Apports reportés

	2022			Total
	Ministère de l'éducation	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais	Table éducation Outaouais Inc.	
Solde au début de l'exercice	49 282 \$	16 032 \$	-	65 314 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	102 174	487 775	24 776	614 725
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(151 456)</u>	<u>(503 807)</u>	<u>(2 422)</u>	<u>(657 685)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>22 354 \$</u>	<u>22 354 \$</u>
	2021			Total
	Ministère de l'éducation	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais	Table éducation Outaouais Inc.	
Montant reçu au cours de l'exercice	190 598 \$	518 041 \$	-	708 639 \$
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(141 316)</u>	<u>(502 009)</u>	<u>-</u>	<u>(643 325)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>49 282 \$</u>	<u>16 032 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>65 314 \$</u>

11. Dette à long terme

	2022	2021
Prêt d'une valeur nominale de 60 000\$, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2023. Une aide gouvernementale de 20 000\$ a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, car 33% du prêt sera radié suite au remboursement avant le 1er janvier 2024.	<u>40 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>

Ce prêt a été obtenu afin d'aider l'organisme à payer ses dépenses opérationnelles pendant la pandémie de la Covid-19. Ce prêt est sujet à une vérification par les autorités canadiennes afin de s'assurer que l'organisme a rencontré tous les critères d'admissibilité à l'obtention du prêt.

11. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	-	\$
2024	40 000	\$
	<u>40 000</u>	\$
	<u><u>40 000</u></u>	\$

12. Organisme contrôlé

Belvédère Jeunesse Outaouais

Le Belvédère Jeunesse Outaouais est contrôlé par Vallée-Jeunesse (1997) Inc. étant donné que les 2 organismes ont le même conseil d'administration et que la direction de l'organisme participe étroitement à l'élaboration des politiques de l'organisme contrôlé et a la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques, entre autres, par une Convention d'entente partenariale signée le 8 juillet 2021 pour l'exercice débutant le 1er juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2022.

Le Belvédère Jeunesse Outaouais a été créé pour distinguer les missions des deux organismes, est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme, considéré de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, est à but non lucratif. La mission de l'organisme est à prévenir le décrochage scolaire et social en Outaouais en fournissant un centre d'hébergement transitoire pour les jeunes.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, Vallée-Jeunesse (1997) Inc. a cédé des immobilisations (équipements) pour une valeur comptable de 4 469 \$ et a avancé des fonds pour un montant de 60 837 \$ au Belvédère Jeunesse Outaouais.

Les opérations conclues dans le cours normal des activités entre les 2 organismes sont inscrites à la valeur d'échange.

Les états financiers sommaires du Belvédère Jeunesse Outaouais sont les suivants:

2022

Extraits financiers; du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022**Résultats**

Produits	95 808	\$
Charges	133 739	\$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(37 931)</u>	\$

Bilan

Actif	<u>40 416</u>	\$
Passif	78 347	\$
Actif net :		
Non affecté	<u>(37 931)</u>	\$
Total Passif et actif net	<u><u>40 416</u></u>	\$

13. Engagement contractuel

L'organisme est locataire d'un immeuble à Gatineau (secteur Hull) en vertu d'un bail venant à échéance le 31 décembre 2023. Les loyers minimums futurs jusqu'à échéance totalisent 113 430\$ et comprennent les versements suivants pour les 2 prochains exercices;
2023: 75 372\$
2024: 38 058\$

14. Affectation interne

En juin 2011, le conseil d'administration a affecté un montant de 20 000\$ en épargne à terme pour le remplacement futur d'immobilisations. Lors de l'exercice clos le 30 juin 2022, 1 918\$ de cette affectation a été utilisé. Les produits d'intérêts sur cet épargne à terme sont ajoutés au fur et à mesure à l'affectation interne. Le solde de cette affectation au 30 juin 2022 est de 10 532\$ (21 411\$ en 2021).

En mars 2021, le conseil d'administration a affecté un montant de 13 178\$ pour la création d'un fonds pour les activités et le dépannage du Belvédère. Lors de l'exercice clos le 30 juin 2022, 3 420\$ de cette affectation a été utilisé. Les produits d'intérêts sur cet épargne à terme sont ajoutés au fur et à mesure à l'affectation interne. Le solde de cette affectation au 30 juin 2022 est de 9 788\$ (13 182\$ en 2021).

En mars 2022, le conseil d'administration a affecté un montant de 40 000\$ pour le remboursement du prêt obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Les produits d'intérêts sur cet épargne à terme sont ajoutés au fur et à mesure à l'affectation interne. Le solde de cette affectation au 30 juin 2022 est de 40 033\$.

L'organisme doit en tout temps maintenir un dépôt à terme ou un épargne à terme minimum de 69 353\$ pour respecter son affectation interne et il ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

15. Instruments financiers

Risques financiers

Vallée-Jeunesse (1997) inc., par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs, aux subventions à recevoir et aux avances.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Au 30 juin 2022, il y a une concentration de crédit compte tenu que deux bailleurs de fonds représentent 66% (65% en 2021) des débiteurs et des subventions à recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt par ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'organisme est exposé à ce type de risque par ses épargnes à terme et son emprunt bancaire.

16. Dépendance économique

L'organisme est dépendant économiquement de la subvention versée par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais qui est sa principale source de revenu et qui représente 47% (42% en 2021) des produits totaux.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.